

L'actu du jour

La solidarité récompensée

Contraint d'abandonner la course du Vendée globe pour sauver Jean Le Cam, Vincent Riou a obtenu d'être classé 3e ex-aequo. Une belle récompense pour un acte héroïque et généreux.



Jean Le Cam et Vincent Riou (à droite)

La course s'est arrêtée brutalement pour Vincent Riou, le mardi 6 janvier. Pour sauver son ami, et concurrent Jean Le Cam, dont le bateau s'était retourné, il a pris tous les risques dans une mer déchaînée et glaciale au large du Cap Horn. Vincent Riou a dû s'approcher si près du voilier renversé de Le Cam que, durant l'abordage, les deux coques se sont heurtées. Le lendemain, Vincent Riou perdait son mât et, avec lui, toutes les chances de poursuivre la course.

Réuni lundi, le jury a estimé que cet acte de solidarité remarquable méritait d'être récompensé. Il a donc accordé au skippeur méritant la 3e place ex-aequo de cette édition du Vendée globe.

Armel Le Cleac'h, qui s'était lui aussi dérouté pour venir au secours de Le Cam, a obtenu pour sa part 11 heures de bonification. Cela signifie que ce temps lui sera déduit de son temps total à l'arrivée.

Pour l'instant, c'est toujours Michel Desjoyeaux qui reste en tête de course.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)